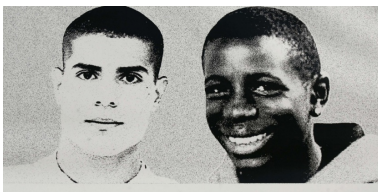


<https://www.crifrance.com/actualites/l-esprit-du-11-janvier-a-juge-zyed>



"L'esprit du 11 janvier" a jugé Zyed et Bouna coupables !!!

- Actualités -



Date de mise en ligne : lundi 18 mai 2015

Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits

réservés

Nous venons d'apprendre ce lundi 18 mai 2015 le verdict de relaxe des policiers dans l'affaire des deux adolescents, Zyed et Bouna, innocents, qui par réflexe naïf avaient fui le contrôle de police, rituel dirigé régulièrement et singulièrement contre les jeunes des quartiers populaires dont il est difficile d'en déterminer la pertinence. Après dix années de patience des familles et d' « insolence » judiciaire, la procureure adjointe Delphine Dewailly lors de son réquisitoire considère qu'« [Etant donné que Sébastien Gaillemain, gardien de la paix n'avait] pas conscience du danger, il ne peut pas lui être reproché de ne pas avoir agi pour y remédier » (Journal Le Monde).

Nous en concluons de manière **logique** que d'une part, la qualification de gardien de la paix ne nécessite pas la possession d'un certain bagage de raison et alors il en va de la responsabilité de formation par l'État qui aura failli pour la protection civile, et que d'autre part, n'avoir pas conscience du danger alors que la signalétique existante et le caractère fortement énergétique du lieu interdit par la fréquentation publique spécifiant sa dangerosité ne peuvent pas constituer un argument valide parce que ces derniers indicateurs ne pouvaient échapper à la conscience d'aucun adulte sain d'esprit et encore moins à un gardien de la paix. Alors comment prétendre à la fonction de gardien de la paix lorsque les carences de formation, d'aptitude, de réactivité et de capacité d'identification des dangers sont éminemment mises en exergue lors de ce procès. De qui se moque-t-on après un tel verdict ?

A l'heure où un autre esprit plus critique émerge progressivement des sphères intellectuelles pour déconstruire le mythique récit d'une France des valeurs des Lumières prétendument unie contre le terrorisme, récit entièrement fabriqué par lesdits républicains et imposé par une propagande puissamment médiatisée après les attentats du 7 janvier 2015, de déclaration de guerre contre une frange de la population française identifiée comme musulmane, les juges de Zyed et Bouna assassinent une nouvelle fois l'espérance de l'égalité et la justice pour la jeunesse des quartiers populaires, des adolescents innocents que le contrôle rituel stigmatisant et injustifié a tué. Ce dossier, parce que Zyed et Bouna appartiennent à des catégories socio-ethnico-religieuses traditionnellement indexées comme source de problèmes sociaux dans les médias, constitue donc un dossier éminemment politique en ce sens qu'il vient servir l'agenda actuel de la propagande d'islamophobie structurelle d'État. Le verdict de la relaxe est pour ainsi dire une invitation malsaine à l'insurrection des quartiers populaires qui conforterait les politiques répressives et liberticides, la consolidation d'un récit imaginaire social d'une présence moderne de sarrazins. La République laïque paradoxalement, à cause d'un sursaut généré par l'effet miroir d'une spiritualité oubliée, vient à l'instar de Bernard de Clairvaux, de relancer des croisades, mais cette fois-ci, nous dirons des croisades laïcistes.

CRI soutient les parents dans leur terrible douleur et décline l'infâme invitation, préférant s'activer à la réappropriation des fondamentaux démocratiques de paix avec les volontés responsables pour que la justice reprenne son sens véritable.

Jamilla FARAH